

par **Vincent DELBECQUE**,  
Adjoint au responsable des statistiques  
et **Inès BETTAIEB**,  
Chargée d'études

## Le profil des ménages victimes de cambriolages

4,8% des ménages résidant en France métropolitaine ont été victimes d'un cambriolage, d'une tentative de cambriolage ou d'un vol sans effraction dans leur résidence principale au cours des années 2005/2006 à 2012/2013<sup>1</sup>.

Parmi l'ensemble de ces ménages et selon leurs caractéristiques socio-démographiques, on estime que les moins touchés par ce type d'atteintes sont les ménages majoritairement composés de personnes seules et en situation socio-économique défavorisée (inactives ou au chômage et aux revenus modestes). Environ 4,5% d'entre eux ont été victimes contre 5,3% chez les ménages en couple et en situation socio-économique favorable.

La proportion de victimes est également liée au type de logement du ménage. Seuls 4,2% des ménages étant identifiés comme locataires d'un petit appartement se déclarent victimes. À l'inverse, ce sont 5,3% des propriétaires (ou accédant) de grandes maisons isolées qui ont subi ce type d'atteintes.

Enfin, la proportion de victimes varie en fonction du type de quartier de résidence. Les plus fortes proportions de victimes résidant dans des zones d'habitat dense ou pavillonnaire en banlieue, avec 5,4% de ménages victimes contre 4,5% chez les ménages résidant en zones d'habitat dense et collectif en ville-centre et 4,7% en milieu rural ou péri-urbain de faible densité et composé d'habitats individuels.

Environ 132 000 ménages ont été interrogés lors des enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité » (CVS) menées de 2007 à 2014. Cet échantillon, une fois pondéré, est représentatif des ménages résidant en France métropolitaine sur la période couverte par l'enquête. Au cours de ces enquêtes, on estime que 4,8% des ménages ont déclaré avoir été victimes de cambriolages (1,7%), tentatives de cambriolage (1,6%) ou vols sans effraction (1,7%) dans leur résidence principale au cours des deux années précédant l'enquête<sup>2</sup>.

Au-delà des renseignements sur les atteintes subies par les ménages, l'enquête CVS fournit des informations permettant de caractériser le ménage et son environnement, notamment sur 1) les caractéristiques sociodémographiques du ménage et de sa personne de référence, 2) le quartier de résidence et 3) le logement au moment de l'atteinte le cas échéant<sup>3</sup>. [1]

À partir de ces trois types de caractéristiques, l'étude propose une analyse typologique permettant de dresser un portrait des ménages résidant en France métropolitaine et d'associer à chaque profil ainsi créé le taux de victimation lié aux atteintes étudiées dans le présent document.

### 1 Les variables utilisées relatives aux caractéristiques du ménage, du logement et du quartier



Diplôme du référent  
Revenus du ménage  
Statut matrimonial  
Type de ménage  
PCS du référent  
Statut au regard de l'emploi  
Âge du référent



Propriétaire/locataire  
Superficie  
Présence d'un gardien  
Nombre de dispositifs de sécurité  
Présence d'un chien  
Type de logement



Centralité  
Taille de l'unité urbaine  
Type de quartier  
Zone Urbaine Sensible  
Connaissance de cambriolage

(1) Ce regroupement d'atteintes a été introduit dans le [Rapport Annuel 2014](#) de l'ONDRP (p. 317) dans le but de produire un indicateur comparable à la définition anglo-saxonne de « burglary ».

(2) Les taux de victimation cités entre parenthèse ne s'additionnent pas puisqu'un même ménage ayant subi sur deux ans, par exemple une tentative de cambriolage et un vol sans effraction, comptera pour chacun des taux de victimation correspondant.

(3) L'ensemble des variables et des caractéristiques est rassemblé dans un document Excel associé à cette publication et disponible en ligne. Le lecteur pourra prendre connaissance de toutes les statistiques ayant servi à l'élaboration de cette étude et nécessaires à la pleine compréhension des résultats.

## Création d'une typologie

La création d'une typologie<sup>4</sup>, consistant en la réduction du nombre de caractéristiques d'un ensemble d'individus, permet à la fois une aisance du traitement de l'information statistique et une synthèse des résultats obtenus à partir de celle-ci. La quantité d'information disponible concernant les ménages et leur environnement à travers l'enquête CVS rend l'analyse de chaque caractéristique fastidieuse et difficile à interpréter. Ainsi, sur un ensemble de dix-sept variables et soixante-dix modalités, la classification permet de créer onze groupes à travers

les trois types de caractéristiques que sont le quartier, le logement et le ménage.

Le tableau ci-dessous synthétise l'information contenue dans chaque groupe créé par la classification. Le descriptif associé à chaque groupe fait apparaître les caractéristiques les plus fréquemment observées à l'intérieur de ceux-ci. À partir de ces groupes, nous sommes en mesure de présenter à la fois la structure de la population des ménages de France métropolitaine ainsi que leur taux de victimation associé à un cambriolage, une tentative ou un vol sans effraction.

### 2 Descriptif des groupes issus de la typologie

Caractéristiques liées au ...	Groupe	Nom	Descriptif	Part
Quartier	Q1	Banlieue, habitat mixte	ZUS dans l'unité urbaine (éloigné); zone d'immeubles et pavillonnaire; banlieue; plus de 100 000 hab.; pas de connaissances particulière relatives aux cambriolages	22,7
	Q2	Rural / péri-urbain, habitat faible densité	Rural ou péri-urbain; éloigné des ZUS; maisons dispersées ou zone pavillonnaire, moins de 20 000 hab.; ayant plutôt connaissance de cambriolages dans le quartier	44,3
	Q3	Ville-centre, habitat dense	ZUS ou proche quartier ZUS; Cité ou zone d'immeubles; ville-centre; plus de 20 000 hab. ; peu de connaissance de cambriolages	33,1
Logement	L1	Appartement, petite surface, protégé	Présence d'un gardien ; un ou deux dispositifs de sécurité ; pas de chien ; immeuble ; locataire ; 25-70m <sup>2</sup>	33,9
	L2	Petite maison individuelle ou appartement, pas protégé	Absence de gardien ; pas de dispositif de sécurité ; maison individuelle ou appartement ; locataire ; 40-70m <sup>2</sup> ;	12,2
	L3	Maison mitoyenne peu protégée	Absence de gardien ; plutôt peu sécurisée ; maison mitoyenne; propriétaire ou accédant à la propriété ; 70-100m <sup>2</sup>	20
	L4	Grande maison isolée, Pas ou très équipée	Pas de gardien ; peu ou très équipée en dispositifs de sécurité ; présence d'un chien ; maison individuelle ; propriétaire ou accédant ; plus de 70m <sup>2</sup>	33,9
Ménage	M1	Couple; Actif; Revenus moyen/sup	Couple sans enfant ; marié ; diplômé ; profession intermédiaire ou intellectuelle supérieure ; en emploi ; revenus moyens sup. ou élevés ; 35-65 ans	29,9
	M2	Couple; Actif; Revenus modestes	Couple avec enfant; peu diplômé; artisan, ouvrier, employé ; actif en emploi; classe modeste ou moyenne inférieure; 25-44 ans	20,4
	M3	Personne seule; Revenus supérieurs; Actif en emploi ou inactif	Personne seule ou famille monoparentale ; pas de PCS, profession intermédiaire ou supérieure ; actif en emploi ou inactif ; classe moyenne sup. ou supérieure ; 15-24 ans et 55 ans et plus	19,5
	M4	Personne seule, âgée, revenus modestes	Personne seule ou famille monoparentale ; peu diplômé; artisan, ouvrier, employé ; chômage ou inactif ; classe modeste ou moyenne inf. ; plus de 45 ans	30,3

## Plus de victimes parmi les couples d'actifs aux revenus élevés

À partir des caractéristiques sociodémographiques des ménages, la synthèse obtenue grâce à la classification réalisée permet d'identifier quatre groupes [2, 3].

- Le groupe des couples actifs aux revenus moyens ou supérieurs (noté M1) représente 30% des ménages étudiés d'après la classification réalisée. Le taux de victimation pour les ménages appartenant à ce groupe est estimé à 5,3%. Il s'agit du taux le plus élevé parmi les quatre groupes de ménages.

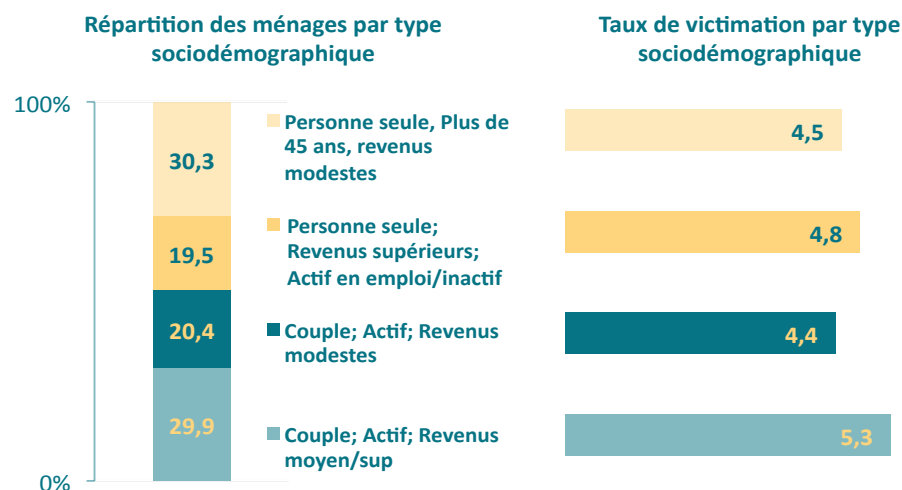
- La catégorie « M2 » regroupe majoritairement des ménages en situation socio-économique défavorisée, composés de couples avec enfants, ayant des revenus moyens inférieurs ou modestes et dont la personne de référence est en emploi. Ce groupe comprend environ 20% des ménages interrogés. Concernant les cambriolages, tentatives ou vols sans effraction, parmi ces ménages, 4,4% d'entre eux ont déclaré avoir subi ce type d'atteintes au cours de l'année précédant l'enquête. Il s'agit du taux le plus faible de l'ensemble des catégories, cependant il n'est pas significativement différent du taux du groupe « M4 ».
- Le groupe « M3 » regroupe des personnes seules, jeunes et en emploi ainsi que des personnes âgées et inactives avec des revenus élevés. Cette catégorie regroupe 20% des ménages. Parmi ces ménages, 4,8% se sont déclarés victimes des atteintes ici étudiées aux cours des enquêtes CVS 2007-2014.

(4) Le lecteur est invité à prendre connaissance de la méthode de classification utilisée pour la création des typologies, détaillée dans le [Grand-Angle 33](#). La méthode employée ici est similaire.

- Les personnes seules de plus de 45 ans en situation socio-économique défavorisée forment le groupe «M4». Sur l'ensemble des ménages résidents, 30% sont classés dans ce groupe. Parmi ces ménages, 4,5% déclarent avoir été victimes de l'atteinte à laquelle nous nous intéressons dans cette étude.

Les différents taux de victimation présentés pour ces catégories mettent en avant le facteur revenu et plus globalement l'appartenance à une «classe sociale» supérieure (diplôme d'études supérieures et catégorie socioprofessionnelle élevée) comme des éléments associés positivement au taux de victimation. À l'inverse, les ménages en situation socio-économique défavorisée se déclarent moins victimes de cambriolages, tentatives de cambriolage et vols sans effraction que les autres.

### ③ Les types de ménages, parts et taux de victimation



Source : enquêtes «Cadre de vie et sécurité» 2007-2014, traitement ONDRP.  
Champ : ménages ordinaires, taux de victimation sur deux ans, France métropolitaine.

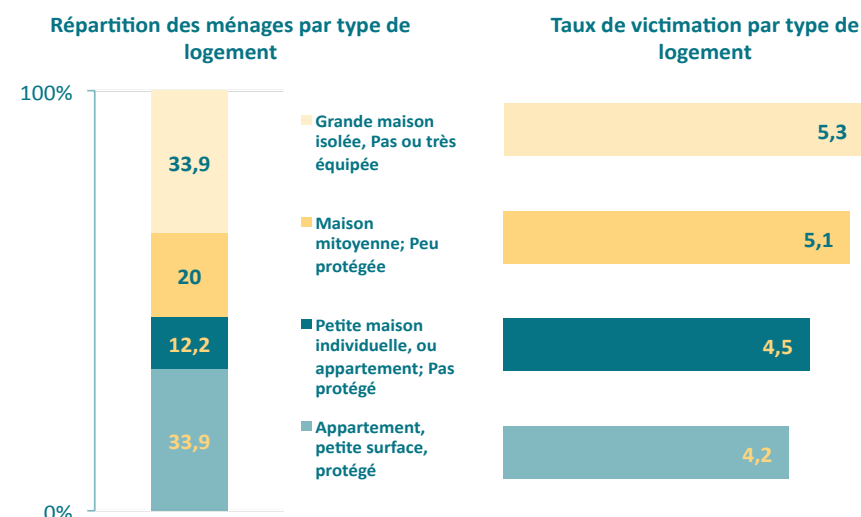
## Les ménages propriétaires de grandes maisons individuelles sont davantage victimes

Une typologie des ménages selon les caractéristiques de leur logement conduit à la création de quatre classes de logements pour les résidents de France métropolitaine sur la période 2007-2014.

- Le groupe «L1» correspond aux appartements de petite surface dont les occupants sont locataires. Ces logements sont majoritairement équipés d'un ou deux dispositifs de sécurité et bénéficient de la présence d'un gardien. Ce groupe représente 34% des ménages interrogés. Parmi ces ménages, on estime que 4,2% se sont déclarés victimes de cambriolages, tentatives de cambriolage et vols sans effraction l'année précédant l'enquête. Il s'agit du taux le plus faible pour l'ensemble des groupes de logements.
- Une deuxième catégorie «L2» est majoritairement composée de petites maisons individuelles ou d'appartements dont les occupants sont locataires. Ces logements sont majoritairement dépourvus de dispositifs de sécurité. Cette catégorie, plus petite en termes d'effectif, regroupe environ 12% des ménages interrogés.. 4,5% des ménages au sein de cette catégorie ont déclaré avoir été victime dans le cadre de l'enquête CVS de 2007 à 2014.

- La troisième catégorie «L3» se distingue par la présence fréquente de maisons mitoyennes dont les occupants sont accédant à la propriété. Ces logements sont peu protégés et leur superficie est généralement comprise entre 70 et 100m<sup>2</sup>. Cette catégorie représente 20% des ménages et parmi ceux-ci, on estime que 5,1% se sont déclarés victimes de cambriolage, tentatives de cambriolage et vols sans effraction entre 2007 et 2014.
- Les grandes maisons isolées constituent la dernière catégorie de logements «L4». Elle est associée à la présence assez fréquente d'un chien et les occupants sont majoritairement propriétaires ou accédant à la propriété. En termes de dispositifs de sécurité, cette catégorie regroupe des logements dépourvus de dispositifs ou très équipés (3 dispositifs ou plus). Ainsi, ce groupe ne représente pas en lui-même un niveau d'équipement majoritaire unique.

### ④ Les types de logements, parts et taux de victimation



Source : enquêtes «Cadre de vie et sécurité» 2007-2014, traitement ONDRP.  
Champ : ménages ordinaires, taux de victimation sur deux ans, France métropolitaine.

Ce type de logements regroupe 34% des ménages interrogés au cours des enquêtes et constitue ainsi le groupe le plus important par sa taille. Au sein de ce dernier, 5,3% des ménages ont déclaré avoir été victimes de cambriolage, tentative ou vol sans effraction au cours de l'année précédant l'enquête. Ce taux n'est toutefois pas significativement différent du taux du groupe « L3 ».

Les regroupements effectués font apparaître une distinction entre d'un côté les appartements et de l'autre les maisons, ainsi

qu'une graduation selon la superficie des logements. Les taux de victimation apparaissent significativement plus élevés pour les logements individuels et de grandes tailles que pour les logements collectifs. La caractérisation des groupes en matière de nombre de dispositifs de sécurité est rendue difficile par la présence simultanée de logements non équipés et très équipés dans le groupe « L4 ». On ne peut, en l'état, commenter le lien entre le nombre de dispositifs et le taux de victimation.

## Les ménages résidant en ville-centre dense sont moins victimes

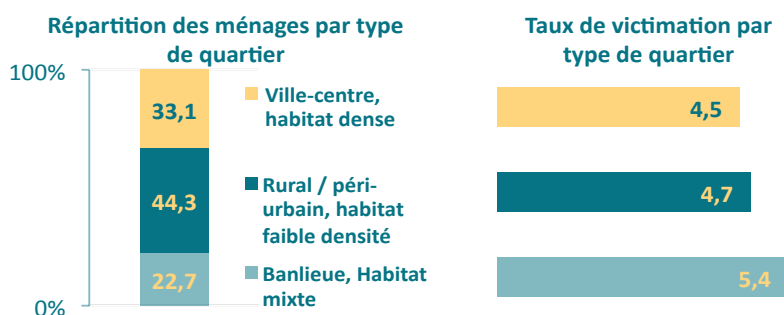
Les groupes de quartiers sont construits à partir d'indicateurs sur la taille de l'unité urbaine, le degré de centralité, le type d'habitat, la proximité par rapport aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS) du lieu de résidence du ménage enquêté. Par ailleurs, un indicateur sur la connaissance qu'ont les ménages de l'existence de cambriolages dans le quartier est intégré à ces facteurs.

À partir de l'ensemble de ces caractéristiques, la classification propose le regroupement des ménages selon trois types de quartiers ou d'environnement.

- Le premier groupe de quartier « Q1 » est caractérisé par un habitat mixte (immeubles et maisons) situé en banlieue avec une taille de population importante. 23% des ménages déclarant sont classés dans ce groupe. Ce sont les ménages de ce groupe, le plus petit en termes d'effectif, qui se déclarent le plus souvent victimes de cambriolages, tentatives de cambriolage et vols sans effraction au cours de l'année précédant l'enquête. En effet, leur taux de victimation est estimé à 5,4%.
- Le deuxième groupe « Q2 » est déterminé par une situation rurale ou péri-urbaine, éloignée des ZUS, composé d'un habitat peu dense et d'une population de faible taille. Au sein de ce groupe, les ménages tendent à avoir connaissance de cambriolages dans leur entourage. Cette catégorie regroupe 44% des ménages interrogés et est ainsi la plus importante en termes d'effectif. Dans ce groupe, ce sont 4,7% des ménages qui déclarent avoir été victimes de cambriolages, tentatives de cambriolage et vols sans effraction.
- Les villes-centre, composées d'un habitat dense en ZUS ou proche d'une ZUS et d'une population importante constituent le troisième groupe « Q3 ». Ces quartiers se caractérisent également par une faible connaissance de l'existence de cambriolages de la part des déclarants. Les ménages inclus dans ce groupe représentent environ un tiers de l'ensemble des ménages résidant en France métropolitaine (33%). 4,5% des ménages de ce groupe se sont déclarés victimes de cambriolage, tentatives ou vols sans effraction dans le cadre des enquêtes CVS de 2007 à 2014. Ce taux n'est pas significativement différent du taux du groupe « Q2 ».

(5) Voir le fichier annexe pour la définition complète des modalités.

### 5 Les types de quartiers, parts et taux de victimation



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2014, traitement ONDRP.

Champ : ménages ordinaires, taux de victimation sur deux ans, France métropolitaine.

Il apparaît donc que ce sont les ménages habitant en banlieue, dans des unités urbaines de taille importante qui déclarent subir le plus de cambriolages, tentatives de cambriolage et vols sans effraction. À l'inverse, on estime que les ménages situés en ville-centre ou en zone rurale sont moins victimes que les autres. Le taux de victimation en banlieue est supérieur de 0,7 point et 0,9 point par rapport aux ménages situés respectivement en zone rurale ou en ville-centre.

## Une première étape dans l'analyse des profils

La lecture de l'ensemble de ces résultats apporte un éclairage à la fois sur la typologie des ménages résidant en France métropolitaine et sur leur propension à être victimes de cambriolages, tentatives ou vols sans effraction. Cette analyse descriptive structurelle effectuée sur trois grands types de caractéristiques - ménage, logement, quartier - propose des éléments de connaissances sur le profil des ménages victimes de cambriolages en France. Ces profils ont des caractéristiques structurellement stables dans le temps.

Les taux de victimation estimés à partir des caractéristiques et les groupes créés ici ne sont pas additifs et une analyse descriptive globale dépasse le cadre descriptif de cette étude. La causalité des facteurs identifiés sur la probabilité d'être victime de cambriolages devra faire l'objet d'une attention particulière lors de futurs travaux. Ceux-ci permettront, notamment, de mettre en évidence l'effet marginal de chacune des caractéristiques, offrant ainsi la possibilité d'une connaissance plus fine des mécanismes de victimation et plus précisément de l'efficacité des dispositifs de sécurité.